

## BOURSIÈRE

**Hélène Favreau**

**Université du Québec  
à Montréal**



### *Déceler le trouble panique chez les travailleurs ayant des symptômes respiratoires*

**ARCHIVISTE MÉDICALE DE PROFESSION,** Hélène Favreau est rapidement séduite par des études en psychologie. Elle entre donc à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) et y obtient un baccalauréat en 2005. Elle y complète ensuite une maîtrise, puis un doctorat. « Après 10 ans comme archiviste médicale, j'ai décidé d'opter pour des études en psychologie, raconte-t-elle. J'avais déjà un pied dans la recherche, car je travaillais à l'Institut thoracique de Montréal et c'est là que mon intérêt s'est développé. » Hélène Favreau termine présentement son doctorat sous la direction des D<sup>res</sup> Manon Labrecq et Kim Lavoie.

#### **ASTHME OU ANXIÉTÉ ?**

« Parmi les travailleurs dirigés à une investigation d'asthme professionnel, le tiers recevra un diagnostic le confirmant et obtiendra une compensation de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), explique la doctorante. Un autre tiers recevra un diagnostic d'asthme exacerbé par le milieu de travail, mais sans que celui-ci en soit la cause. Le dernier tiers, malgré une symptomatologie manifeste, ne recevra pas de diagnostic d'asthme. Même si les symptômes persistent, ils demeurent inexplicables médicalement. Pourquoi? Mon hypothèse est que ces travailleurs souffrent d'anxiété. » Cette anxiété a comme conséquence qu'ils sont souvent incapables de travailler et qu'ils demeurent souffrants. Puisqu'une bonne proportion d'entre eux présentent plusieurs symptômes somatiques similaires à ceux de l'asthme, le diagnostic qui permet d'en faire la différence ou d'identifier les symptômes associés représente un important défi clinique. « Autrement dit, l'anxiété ou les symptômes somatiques peuvent être déclenchés par des troubles psychologiques, possiblement le trouble panique. Cela cause de l'hyperventilation, qui peut se confondre avec de l'asthme. »

Les objectifs de la thèse d'Hélène Favreau sont d'évaluer la prévalence du trouble panique (TP) chez une population de travailleurs faisant l'objet d'une investigation d'asthme relié au travail et d'en mesurer l'influence sur le plan médical, la symptomatologie et les répercussions sur la qualité de vie en général ainsi qu'au point

de vue professionnel. « À l'aide de questionnaires et d'une entrevue psychologique avec ces patients, nous pouvons détecter d'importants symptômes d'anxiété ou un trouble panique. Nous pouvons aussi observer l'impact de cette anxiété sur l'emploi et le revenu, la maîtrise des symptômes, la qualité de vie ainsi que l'utilisation des services de santé comme

les urgences, les hospitalisations, les visites chez le médecin, etc. » Depuis 2007, Hélène Favreau a administré 180 questionnaires aux fins de sa recherche. Elle procède actuellement au dépouillement des données.

#### **DES RETOMBÉES PROMETTEUSES**

« Une étude récente démontre que 82% des demandes d'invalidité de courte durée et 72% de celles qui sont de longue durée sont reliées à des problèmes de santé mentale ou de stress au travail, d'où l'intérêt d'approfondir les connaissances sur ce sujet. Les résultats de ma recherche contribueront directement à évaluer la prévalence et l'impact de l'anxiété chez les travailleurs dirigés à une évaluation d'asthme relié au travail, explique Hélène Favreau. Mes travaux permettront d'améliorer la santé mentale, le traitement et le suivi des travailleurs qui présentent des symptômes pouvant faussement être attribués à de l'asthme. Cela facilitera leur retour au travail ou encore, leur réorientation dans un nouvel environnement de travail et améliorera leur qualité de vie. »

#### **UN AVENIR DANS LA RECHERCHE ?**

« Pour l'instant, je vais terminer mon doctorat. Par la suite, la recherche et l'intervention clinique, en tant que psychologue, m'attirent autant l'une que l'autre. » **PT**

BENOIT FRADETTE

### **Le programme de bourses de l'IRSSST**

Hélène Favreau est une des étudiantes qui bénéficient du programme de bourses d'études supérieures de l'IRSSST. Celui-ci s'adresse à des candidats de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycle ou de niveau postdoctoral dont le programme de recherche porte spécifiquement sur la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ou sur la réadaptation des travailleurs qui en sont victimes.

Un programme de bourse thématique existe également pour les champs de recherche Équipements de protection et Sécurité des outils, des machines et des procédés industriels.

Pour obtenir des informations sur le programme de bourses de l'IRSSST, on peut téléphoner au 514 288-1551, écrire à : [bourses@irsst.qc.ca](mailto:bourses@irsst.qc.ca) ou visiter le site [www.irsst.qc.ca](http://www.irsst.qc.ca).